

LE BASSIN DE PRODUCTION VAL DE LOIRE - CENTRE

**Patrice Laurendeau
Président d'Interloire**



Le contexte viticole

- Contexte de crise
 - surproduction
 - concurrence
 - baisse de la consommation nationale
 - illisibilité de l'offre française
 - des propositions de réformes qui n'ont pas abouties

Volonté ferme du gouvernement

- Définir rapidement une stratégie pour la viticulture française en sollicitant les réflexions menées dans le cadre de 10 comités de bassin viticole à définir.

Définition du bassin de production Val de Loire

- Intérêt de la gestion par bassin
 - Meilleure gestion de la mixité
 - Gestion concertée: Rapprochement des opérateurs sur des thématiques essentielles
 - Renforcement de l'identité Val de Loire

Définition du bassin de production Val de Loire

- **Proposition de Périmètre :**
- **5 régions : Pays de Loire, Centre, Poitou Charente, Bourgogne, Auvergne,**
- **14 départements : Loire Atlantique, Maine et Loire, Sarthe, Deux Sèvres, Vienne, Vendée, Loir et Cher, Cher, Indre et Loire, Loire, Loiret, Indre, Allier, Nièvre**

Définition du bassin de production Val de Loire

- **Cohérence du bassin Val de Loire :**
 - - zone de production importante (4 millions d'hl). 4 ème vignoble français.
 - - zone correspondant à la zone de compétence du CRINAO et de la délégation régionale VINIFLHOR
 - - zone à forte notoriété nationale et internationale.

Gestion du bassin de production Val de Loire

- Organe de gestion

Un Conseil de bassin: représentants de la profession, de l'Etat, des collectivités locales.

- Orientations relevant du bassin:

- la production
- suivi des marchés
- recherche et développement

Les solutions proposées par le Conseil de bassin

1/ Le Val de Loire bannière commune des AOC et VDP

- Vins de pays du Val de Loire (rouge, rosé, blanc), vin de grande zone et utilisation du mot « Loire ». Conditions de production identiques à celles des VDPJF
- Les AOC « vins de Loire »

2 produits distincts et complémentaires

VDP du Val de Loire	AOC « vins de Loire »
	Cru Communale Sous régionale régionale

Les solutions proposées par le Conseil de bassin

Conditions exigées de la segmentation

- Segmentation et non pas substitution
- Engagement parcellaire
- Commission paritaire: vigneron aoc et vdp en face du négoce
- Niveau de CVO identique

Les solutions proposées par le Conseil de bassin

- 2/ Des mécanismes de gestion adaptées

Mécanismes locaux

- engagement parcellaire
- développement de la contractualisation
- fixation des rendements après avis obligatoire de l'interprofession

Les solutions proposées par le Conseil de bassin

Mécanismes issus de l'OCM

- Effort à porter sur le développement des aides à la promotion, à la commercialisation, à la modernisation

Les solutions proposées par le Conseil de bassin

3/ Promotion commune et spécifique

- Promotion « Val de Loire »
- Maintien des Promotions spécifiques
- Prospectives attentes consommateurs

Les solutions proposées par le Conseil de bassin

- 4/ Réorganisation de la recherche, de l'expérimentation et du développement

Création d'une conférence technique régionale: UMT/Groupements de développement/ Professionnels